

Acte téletransmis en préfecture le - 7 OCT. 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - EGALITE – FRATERNITÉ

Acte publié électroniquement le - 7 OCT. 2022

**DÉLIBÉRATION N° 23** 

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal d'Action Sociale

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs du personnel permanent du CCAS au 1<sup>er</sup> octobre 2022

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	10
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	7	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 20 septembre 2022 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 27 septembre 2022, dans la salle Aristide Briand située au rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

#### Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Hélène COURADES, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Monsieur Joël BARDEL, Monsieur François LASSALLE-CLAUX Administrateurs nommés par Madame le Maire.

## Administrateurs représentés :

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente par Madame Martine ROUCHON Madame Valérie FOURNIER, par Madame Marie COMBELLE Monsieur Laurent PASCAL, par Monsieur LASSALLE-CLAUX

#### Administrateur absent:

Monsieur Olivier FEVRIER

#### Administrateur excusé:/

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

# MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL PERMANENT DU CCAS – AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), à la date du 1<sup>er</sup> octobre afin de prendre en compte les mouvements de personnel intervenus au cours de l'année (un départ à la retraite, le recrutement de deux agents), l'avancement de trois agents au grade supérieur, et la création d'un poste d'Assistant socio-éducatif,

#### **APPROUVE**

<u>ARTICLE 1<sup>er</sup></u>: le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2022 :

				,		
GRADE	NOMBRE DE POSTES SITUATION ANCIENNE	POSTE CRÉÉS OU MODIFIES		POSTES OCCUPES		POSTES VACANTS/ NOUVELLE SITUATION
		<b>T</b> 11		titulaire	contractuel	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE		later.				
Attaché principal	0	0	1	1	0	0
Attaché territorial	2	-1	0	1	0	0
Rédacteur	2	-1	0	0	0	1
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	3	0	0	2	0	1
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	4	0	0	3	0	1
Adjoint administratif territorial	3	0	0	2	0	1
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE						
Assistant socio-éducatif 2ème classe	1	0	1	1	0	1
FILIÈRE TECHNIQUE						
Agent de maîtrise principal	2	0	0	2	0	0
Agent de maîtrise	3	0	1	3	0	0
Adjoint technique territorial principal 2ème classe	4	-2	1	2	0	2
Adjoint technique territorial	6	-1	2	2	3	1
Total des effectifs	30	-5	6	19	3	8

<u>ARTICLE 2</u>: d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an et dessus,

Et ont signé au registre les memb

our extrait conforme,

Madame le Maire – Présidente,

Martine ROUCHON
Vice-présidente du CCAS

# Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

mise à jour du tableau des effectifs du personnel permanent du CCAS au 1er octobre 2022

Date de transmission de l'acte :

07/10/2022

Date de réception de l'accusé de

07/10/2022

réception :

Numéro de l'acte :

20220923 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

092-269200424-20220927-20220923-DE

Date de décision :

27/09/2022

Acte transmis par :

Marie-Odile FROGER DELAPIERRE

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

4. Fonction publique

4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

4.1.1. création, transformation, suppression de poste